

LETTRE CIRCULAIRE

n° 2011-0000075

GRANDE DIFFUSION

Réf Classement 1.023.0

Montreuil, le 18/07/2011

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION DU RECOUVREMENT ET DU SERVICE

GESTION DES COMPTES / GESTION DES OUTILS ET BASES DOCUMENTAIRES

Affaire suivie par : MR/PM

OBJET

Modification du champ d'application et du taux de versement transport (art. L. 2333-64 et s. du Code Général des Collectivités Territoriales).

Texte à annoter : Lettre circulaire n° 2010-063 du 19/04/2010.

A compter du 1^{er} juillet 2011, le taux de versement transport applicable sur le territoire des communes de la Communauté d'Agglomération de BOURG-EN-BRESSE est porté à 0,75 %.

Adresse e.mail de l'AOT.

Par une délibération du 20 avril 2011, la Communauté d'Agglomération de BOURG-EN-BRESSE (9300103) a décidé de porter le taux de versement transport à 0,75 % (ancien taux : 0,60 %) sur le territoire de l'ensemble des communes comprises dans son périmètre de transports urbains. Le nouveau taux prend effet à compter du 1er juillet 2011.

L'adresse E-mail de l'AOT est la suivante :

courrier@agglo-bourgenbresse.fr

Les informations relatives au champ d'application, aux taux, au recouvrement et au reversement du versement transport sont regroupées dans le tableau, ci-joint.



CHAMP D'APPLICATION DU VERSEMENT TRANSPORT

(art. L. 2333.64 et s. du Code Général des Collectivités Territoriales)

Communauté d'agglomération de BOURG-EN-BRESSE

IDENTIFIANT N° 9300103

COMMUNES CONCERNEES		TAUX	DATE D'EFFET	ORGANISME DE RECOUVREMENT
- BOURG-en-BRESSE - BUELLAS - DOMPIERRE-SUR-SEYLE - JASSERON - LENT - MONTCET - MONTRACOL - PERRONAS - POLLIAT - SAINT-ANDRE-SUR-VIEUX-JONC - SAINT-DENIS LES BOURG - SAINT REMY - SERVAS - VANDEINS - VIRIAT	(Insee 01053) (Insee 01065) (Insee 01145) (Insee 01195) (Insee 01211) (Insee 01259) (Insee 01264) (Insee 01289) (Insee 01301) (Insee 01336) (Insee 01344) (Insee 01385) (Insee 01405) (Insee 01429) (Insee 01451)	0,75 %	01/07/2011	URSSAF DE L'AIN

Bénéficiaire du versement transport : Communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse

3, avenue Arsène d'Arsonval - CENORD - BP 8000

01008 BOURG-EN-BRESSE CEDEX E-mail: courrier@agglo-bourgenbresse.fr

Comptable dont dépend le bénéficiaire : Trésorerie Principale Municipale de Bourg-en-Bresse

21 bis, rue Gabriel Vicaire

BP 50424

01012 BOURG-EN-BRESSE CEDEX

BDF BOURG-EN-BRESSE

30001 00224 C0100000000 60